Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 12974
25 June 2012

The young generation sacrificed: social, economic and political implications of the financial crisis

Committee Opinion[1]
Committee on Political Affairs and Democracy
Rapporteur: Mr Roman JAKIČ, Slovenia, Alliance of Liberals and Democrats for Europe

A. Conclusions de la commission

1. La commission des questions politiques et de la démocratie félicite M. Luca Volontè pour son rapport sur «La jeune génération sacrifiée: répercussions sociales, économiques et politiques de la crise financière», et souscrit aux conclusions principales du rapporteur dans le projet de résolution soumis par la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable. Elle soutient également le projet de recommandation.

2. Elle estime que le projet de résolution offre une analyse approfondie des répercussions de la crise économique sur la jeune génération et présente des recommandations utiles pour améliorer l'emploi des jeunes en Europe.

3. La commission propose quelques amendements en vue d'améliorer et de compléter le texte du projet de résolution, sans rien changer à ses principales conclusions.

B. Amendements proposés au projet de résolution

Amendment A (to the draft resolution)

Dans le projet de résolution, paragraphe 2, supprimer les mots suivants:

«dénonce la très sérieuse discrimination à l'encontre des jeunes et».

Amendment B (to the draft resolution)

Dans le projet de résolution, remplacer le début du paragraphe 3 par le texte suivant:

«L'Europe vieillit et a besoin du dynamisme des jeunes pour aller de l'avant et pour prospérer. C'est pourquoi les décideurs politiques ont le devoir…»

Amendment C (to the draft resolution)

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 6.1.2, insérer l'alinéa suivant:

«d'assurer aux jeunes travailleurs une rémunération acceptable et des conditions de travail décentes;»

1. Renvoi en commission: Décision du Bureau, Renvoi 3832 du 23 janvier 2012. Commission saisie du rapport: Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable. Voir Doc. 12951. Avis approuvé par la commission le 25 juin 2012.

C. Exposé des motifs, par M. Jakič, rapporteur pour avis

1. Je tiens à féliciter notre collègue M. Volontè pour son rapport sur «La jeune génération sacrifiée: répercussions sociales, économiques et politiques de la crise financière». J'estime que nous devons soutenir les principales conclusions du projet de résolution soumis par la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable.

2. Le projet de résolution adopté par la commission des questions sociales, de la santé et du développement durable arrive à point nommé face aux problèmes sociaux et économiques de plus en plus pressants auxquels nous sommes confrontés.

3. Je vous rappelle par ailleurs que l'Assemblée parlementaire s'est déjà penchée, dans plusieurs textes[2], sur les répercussions de la crise économique sur les jeunes travailleurs, ainsi que sur des solutions envisageables. Faire mention de ces précédents travaux dans le présent texte lui donnerait plus de poids.

4. Dans la dernière phrase du premier paragraphe du projet de résolution, les «douloureux sacrifices» auxquels la jeune génération a été contrainte par la crise financière actuelle ne sont pas clairement identifiés; il conviendrait de préciser ce point dans les travaux ultérieurs.

5. En outre, la déclaration faite à la première phrase du deuxième paragraphe du projet de résolution, selon laquelle les jeunes seraient victimes d'une «très sérieuse discrimination», doit être explicitée. L'idée mise en avant ailleurs dans le projet de résolution est que les jeunes peinent à trouver du travail en raison de leur manque d'expérience, de formation et de compétences, et non pas du fait d'une discrimination systématique à leur encontre. Je souscris entièrement à l'idée selon laquelle «la jeune génération européenne se retrouve prise dans un engrenage disproportionné de chômage et de sous-emploi, de pauvreté et d'exclusion», qui décrit très justement la situation. En l'état, le présent texte pourrait sous-entendre qu'il existe en plus une discrimination fondée sur l'âge, qui empêche les jeunes d'accéder à la réussite financière, ce qui à mon avis n'est pas la position du rapporteur.

6. Comme M. Volontè, je considère que les Etats membres devraient «assurer le plein accès des jeunes à tous leurs droits fondamentaux (y compris sociaux)». Il me semble cependant qu'il serait utile que l'Assemblée ajoute un alinéa les engageant à «assurer aux jeunes travailleurs une rémunération acceptable et des conditions de travail décentes».

7. Au paragraphe 17 de l'exposé des motifs, l'intégration des jeunes travailleurs est évoquée comme un moyen d'éviter le départ massif de jeunes européens de leur pays d'origine. Il est néanmoins nécessaire d'analyser et d'expliquer plus en détail de quelle façon cette intégration peut être menée à bien.

8. L'une des solutions pour réduire le chômage des jeunes serait de reprendre ou de s'inspirer de modèles économiques ayant déjà fait leurs preuves. Les paragraphes 20 et 23 donnent plusieurs exemples de pays (par exemple le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Autriche et la Norvège) où le taux de chômage des jeunes est relativement peu élevé. Cependant, les modèles appliqués par ces pays et la façon dont ces modèles pourraient être transposés dans d'autres pays d'Europe ne sont pas expliqués.

2. Voir, entre autres, la Résolution 1746 «La démocratie en Europe: crises et perspectives», le Doc. 12282 «Les conséquences politiques de la crise économique», le Doc. 12626 «La forte baisse du taux d'emploi des jeunes: inverser la tendance» et le Doc. 12631 «Vivre ensemble dans l'Europe du XXIe siècle: suites à donner au rapport du Groupe d'éminentes personnalités du Conseil de l'Europe».